

# Association : Pointus Légendes et Traditions

## Assemblée Générale

Dimanche 20 Janvier 2019

Début de la séance 16h35. le pointage des membres confirme que 60% des membres sont présents ou représentés en début de séance. Plus du quart des membres étant atteint, l'assemblée générale peut donc se dérouler.

Présent au bureau :

Dominique Chabot – Président,

Gérard Nicole Vice-président.

Nicole Cachia , Trésorière.

Aimé Dufes : secrétaire.

Mireille Masse : événement

Dominique Chabot est nommé président de séance.

Aimé Dufés est nommé secrétaire de séance.

Tout d'abord le bureau souhaite une bonne année à tous les membres.

L' AG débute en attendant l'arrivée des 3 invités :

Mr Jean Paul Joseph Maire de Bandol,

Mr Jean Vincent Ladislas capitaine du port de Bandol,

Mme Laetitia Quilici Vice présidente du conseil départemental du Var.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau propriétaire du Forban, Mr Caneschi  
Lucas

### **1-Approbation du compte rendu précédent**

Le compte rendu de l'AG 2018 est adopté à l'unanimité

### **2-Rapport moral : en 2018**

Les principales manifestations se sont bien déroulées. Notre événement phare : la « valse des capians » a pu se dérouler grâce aux aides de la Mairie et Département, de la Sogeba et la participation des membres.

L'assureur de la plupart de nos pointus , Yves Petit, nous a aidé financièrement et sur la communication.

Le Syndicat d'Initiative a participé pour le sac de bienvenue des pointus lors de la valse des Capians.

Nous avons maintenant de bonnes relations avec 2 autres associations de la mer :

Le Yacht club et les Pêcheurs Plaisanciers. La fête des 3 associations en juillet 2018 a eu beaucoup de succès.

Nous utilisons régulièrement les locaux du Yacht Club pour nos réunions de bureau.

Un grand merci à Bernard Vallot pour cette initiative.

Pour les activités 2018 nous avons eu une bonne participation générale comme la valse des Capians , la procession à Bendor, mais peu de participation dans l'ensemble pour les autres manifestations.

Un rappel du contrat d'engagement signé par tous les adhérents chaque année est fait à tous les membres présents

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

Nous accueillons l'arrivée de Mme Leatitia Quilici à notre AG.

### **3-Rapport d'activités 2018.**

Nous avons effectué beaucoup d'activité en 2018 :

- La fête des fleurs (embarquement immédiat) en avril.
- Valse des Capians en Juin.
- Virée de St Nazaire qui doit faire partie de nos activités vu la proximité ; Cette année un effort de participation particulier doit être fait pour cette virée de St Nazaire.
- Fête des 3 associations. Seulement 9 membres de l'association des pointus présents
- Joutes le 6 juillet : un samedi matin qui a attiré pas mal de monde avec embarquement du public l'après midi
- Rassemblement à la Seyne en Juillet (rassemblement des pointus annulé à cause du mistral mais repas maintenu) : 3 membres de Bandol présents ... !  
St Mandrier fin Aout : 3 membres présents
- Fête des pointus au Brusç 5 pointus de Bandol présents.
- Début Septembre grand pique nique aux Embiez avec les pointus de Sanary et ceux du Brusç : Seulement 3 bateaux de chez nous...

Autres fêtes : Fête de la St Elme, Assomption, Repas aïoli, Repas Coquillage, Guirlande.

Arrivée du Père Noel avec les pointus.

### **Déconstruction du bateau St Antoine**

Son propriétaire a eu un sérieux problème de santé en juillet. Ce pointu avait d'importants problèmes de structure et prenait l'eau de façon aléatoire. Max Muller s'est occupé quotidiennement de maintenir à flot ce bateau, mais sans décision possible de son propriétaire sur des réparations, et sans avenir pour sa reprise, il a été décidé en accord avec Mme Bodinier de sortir ce bateau sur l'escale technique et de procéder à la déconstruction du pointu courant Août. Aide précieuse de Mr Ladislas, concernant les devis et le timing pour la déconstruction.

Cela a évité beaucoup de frais aux propriétaires, et un bateau coulé au milieu des pointus.

### **Rappel sur l'entretien des bateaux en général :**

Pour certains bateaux l'entretien n'est pas suffisant.

Pour être au quai d'honneur dans le bassin PLT il faut entretenir son bateau.

Pas d'épave. On a de la chance d'avoir une place au port donc il faut respecter les engagements.

Gérard Nicole rappel aux propriétaires les devoirs de surveillance des bateaux ainsi que l'installation de pare-battage adapté à chaque taille de bateau.

Nous remercions Max Muller qui surveille quotidiennement les bateaux et intervient lors de problème.

### **Arrivée du Mr le Maire que nous accueillons.**

#### **Bateau de Jean Francois Marhic.**

Ce bateau en construction depuis 4 ans n'avait pas de place prévue dans le port. Après étude de Mr Ladislas, la place était possible après réorganisation de tous les amarrages des pointus

Le départ concomitant du St Antoine a rendu inutile ces réorganisations mais qui pourraient se faire lors de l'arrivée d'un nouveau pointu.

### **Le rapport d'activité 2018: Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

## **4-Présentation du programme d'activités 2019**

Le programme 2019 est présenté, les membres étant en possession de ce tableau.

### **Repas association – 10 mars 2019**

**Printemps des potiers - 21 avril 2019** – embarquement immédiat  
(suivant disponibilité et état du quai a cette date)

### **Escale des vigneron les 17 au 19 mai.**

Pavois.

Embarquement du public payant pour le départ des régates

### **Valse de capians le 31 mai 1 - 2 juin**

Fête des pointus avec un embarquement immédiat le dimanche journée.  
en espérant un quai utilisable pour les artisans à cette date.

### **-Virée de St Nazaire 15 – 16 Juin**

### **Grand prix de formule 1 - 23 juin**

on envisage de participer (pavois, un embarquement immédiat à cette période)  
en discussion avec le service animation de la mairie.

### **-Fête de la St Elme début juillet.**

**-Joutes** : 2 matinées sont prévues le **13 juillet et le 10 Aout** avec embarquement du public l'après-midi.

- Fête commune avec Yacht club et Pêcheur plaisancier en **juillet 2019**
- St Mandrier fin juillet
- Assomption 15 Août
- Fête la Sagno, fin Aout
- Pique Nique aux Embiez début septembre organisé par les pointus du Brusca
- Repas de fin de saison 15 septembre
- Repas coquillage en Décembre.

Approbation générale des membres pour ce programme 2019

## **6- Bilan financier**

### **Les Subventions**

La commune **11 000 €**,

Le Département **500 €**

La Région **0 €**

Dons : **315€**

Cotisations : **2960 €**

### **Valse des Capians :**

**charge : 18500 €**

La subvention de la Mairie nous a permis d'équilibrer le budget de cette fête et nous a permis d'organiser les joutes en juillet (**1200 €**).

La vente des T-shirt et les repas ont aussi contribué à des recettes pour l'association. (**1500 euros**)

**L'excédent financier de cette année 2018 est de : 1477.78 euros.**

Les comptes sont donc équilibrés pour cette année.

### **Tarif adhésions inchangé:**

60 euros par bateau = 2 personnes

adhérent simple 30 euros

**Vote pour le bilan financier : Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

## **7-Composition du Conseil d'administration**

Pour raison personnelle René Pastor ne souhaite plus faire partie du bureau

Nous avons 1 proposition d'entrée au CA :

Mireille Masse nous rejoint au conseil d'administration

**La Composition du Comité d'Administration pour l'exercice 2019 est donc :**

Chabot Dominique – Président

Nicole Gérard – Vice-président  
Cachia Nicole – Trésorière  
Dufes Aimé – Secrétaire  
Grillon Jean – Evénement Nautique  
Mireille Masse – support événement

Vote pour la composition du CA : Vote à main levé.

**La composition du CA est approuvée à l'unanimité.**

**A l'issue du vote, tous les membres qui se sont présentés sont élus et réélus**

## **8- Les statuts de l'association :**

Pour rappel La mention d'un contrat d'engagement pour les membres propriétaires d'un pointu est incluse dans les statuts.

**Pas de changement de statuts**

## **9 - Questions diverses :**

Penser à remplacer les pavillons (à n'installer qu'au printemps).

Rappel des bateaux BIP et des avantages lié à et label (une gratuité de grutage par an) . Penser à renouveler votre adhésion au BIP tous les 5 ans

Jean Michel Stretta intervient pour rappeler quelques règles de sécurité concernant la présence obligatoire de gilets en nombre suffisant (1 par personne) à bord des bateaux lors d'embarquement immédiat. Les gilets pour enfants seront collectés et mis à disposition au stand PLT avant les embarquements.

Aimé Dufes intervient pour signaler un incident qui aurait pu avoir des conséquences graves . L'explosion d'une batterie lors de sa mis en charge par un chargeur de batterie.

L'état des batteries doit être régulièrement surveillé par les propriétaires et remplacée si nécessaire. Les charges de batteries ne doivent pas se faire sans la présence et surveillance de quelqu'un.

### **Fin des questions diverses**

La parole est donnée à Mme Laetitia Quilici qui souligne le caractère patrimonial de notre association qui doit être préservé.

La parole est donnée à Mr le Maire qui nous encourage sur la bonne entente des 3 associations liées à la mer et qui doit continuer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

## **10- 1ere Réunion du CA pour l'élection du bureau.**

A l'issue de cette réunion et après un vote à main levé le bureau suivant est constitué

Nom	Fonction	Signature
<b>Chabot Dominique</b>	Président	
<b>Nicole Gérard</b>	Vice-président	
<b>Cachia Nicole</b>	Trésorière	
<b>Dufés Aimé</b>	Secrétaire	
<b>Masse Mireille</b>	Support Evénement	

**Secrétaire de séance**

Aimé Dufés

**Président de séance**

Dominique Chabot